

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 DECEMBRE 2020

Convocation en date du 30 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le sept décembre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au gymnase l'Olympie, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mr Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine Marie ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Monsieur Alain LAPEYRE, Mr Yves GUIRAUD, Mr Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mr David FERNANDEZ, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mme Mélanie BACH, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mr Christophe BACHERE, Mr Julien RANCOULE, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Nadine BUORO
Mme Delphine AUTRET-DUPONT à Mr Julien RANCOULE

Secrétaire : Mme Mélanie BACH

0. Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 9 Juillet 2020, reçue en Préfecture de l'Aude le 20 Juillet 2020, relative aux pouvoirs du Maire - Délégation du Conseil Municipal Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée :

➤ J'ai contracté :

- Après de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du LANGUEDOC, un emprunt de 300 000,00 Euros dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ⇒ **Catégorie de prêt** : Prêt à taux fixe
- ⇒ **Numéro de Contrat** : 3951253
- ⇒ **Durée** : 20 ans
- ⇒ **Taux** : 0,77 %
- ⇒ **Périodicité du versement des échéances** : Trimestrielle
- ⇒ **Première échéance** : 5 Mars 2021
- ⇒ **Frais de Dossier** : 450,00 Euros

(Décision n° 2020-0208)

▪ Auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Languedoc Roussillon, un emprunt de 300 000,00 Euros dont les caractéristiques sont les suivantes :

- ⇒ **Catégorie de prêt** : Prêt à taux fixe
- ⇒ **Numéro de Contrat** : 9482811-258839E
- ⇒ **Durée** : 20 ans
- ⇒ **Taux** : 0,82 %
- ⇒ **Périodicité du versement des échéances** : Trimestrielle
- ⇒ **Première échéance** : 25 Mars 2020
- ⇒ **Frais de Dossier** : 300,00 Euros

(Décision n° 2020-0209)

➤ **J'ai conclu** :

▪ Auprès de la société COMAT & VALCO EQUIPEMENTS – CS 70130 – 253, Boulevard Robert Koch – 34563 BEZIERS Cedex, une consultation pour la fourniture et la livraison de mobilier associatif pour le Gymnase de l'Olympie et la salle Elysée II de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 5 412,30 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0205)

▪ Auprès la société AUDIO SEPT – 510, Boulevard Gay Lussac – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour la fourniture d'un vidéoprojecteur pour la salle du Conseil Municipal de la Commune de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 2 127,30 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0206)

▪ Auprès de la société AUDIO SEPT – 510, Boulevard Gay Lussac – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour la fourniture de matériels d'éclairage, audio et vidéo pour le service Culturel de la Commune de LIMOUX, suite aux inondations de Janvier 2020, pour un montant s'élevant à la somme de 19 537,33 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0207)

▪ Auprès de l'EUSRL LIMOUX RUGBY LEAGUE dont le siège social est situé au Club House Stade de l'Aiguille – Avenue François Clamens à LIMOUX, un marché public sous la forme d'un marché à bons de commande de prestations de service pour la saison 2020-2021, conclu pour la somme forfaitaire de 10 000,00 Euros Hors Taxes à chaque commande soit un minimum pour le marché global de 10 000,00 Euros Hors Taxes et un maximum de 50 000,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0211)

▪ Auprès de la SARL Aude Literie – 2, Rue de l'usine – FA – 11260 VAL DU FABY, une consultation pour la fourniture et la livraison de rouleaux de ouate pour les chalets en bois implantés sur la Place de la République durant les Fêtes de Noël et du Nouvel An de la Commune de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 1 113,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0212)

▪ Auprès de la SELAS GEOSAT – Agence de Toulouse – 3, Avenue de l'Europe – Parc Technologique du Canal – 31400 TOULOUSE, une consultation pour une prestation de détection et de géolocalisation de réseaux enterrés « Rue des Augustins » à LIMOUX et une partie des rues connexes, pour un montant s'élevant à la somme de 4 980,00 €uros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0214)

▪ Auprès de la société DMC DIRECT – 34 A, Chemin Neuf – 30210 CASTILLON DU GARD, une consultation pour la fourniture et la livraison de matériels d'élections divers pour la Commune de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 2 585,68 €uros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0215)

▪ Auprès de la SARL SAINT LAURENT AUTO – 69, Avenue de Narbonne – 11220 SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE, une consultation pour la fourniture d'un fourgon d'occasion pour le service Culturel de la Commune de LIMOUX, à savoir :

- Un fourgon d'occasion FIAT TALENTO FG 1.2 LH1 1.6 MULTIJET 120CH PACK (N° immatriculation : EM-279-FD), pour un montant total s'élevant à la somme de 12 503,97 €uros Hors Taxes (frais de carte grise inclus).
(Décision n° 2020-0216)

▪ Auprès de l'Association OC'TEHA dont le siège social est situé 31, Avenue de la Gineste – 12000 RODEZ, une consultation pour une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) pour l'Opération façades sur le territoire de la Commune de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 4 760,00 €uros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0217)

▪ Auprès de la société APAVE CARCASSONNE BATIMENT – Immeuble JEDAC - Boulevard François Xavier FAFEUR – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour une mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) dans le cadre des futurs travaux de réfection de la charpente couverture de la nef de l'Eglise de la Miséricorde de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 1 600,00 €uros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0219)

▪ Auprès de OCCITANIE DIVERTISSEMENT, sise 184 Rue François MAURIAC – 34130 MAUGUIO, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle de Guignol qui aura lieu le Samedi 19 Décembre 2020, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 480,00 €uros.
(Décision n° 2020-0220)

▪ Auprès l'Association ATOMES PRODUCTIONS, sise 46 Allée d'Iéna, 11000 CARCASSONNE, représentée par son Directeur Monsieur Stéphane CANO, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert des POUPIN'UP, qui aura lieu le Dimanche 20 Décembre 2020, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 750,00 €uros.
(Décision n° 2020-0221)

▪ Auprès l'Ensemble Instrumental « Banda de Limos », représenté par son Président Monsieur Florian ROBLES, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert qui aura lieu le Jeudi 24 Décembre 2020, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 450,00 €uros.
(Décision n° 2020-0222)

▪ Auprès de la société GIFI SAS MAG – Avenue du Languedoc – 11300 LIMOUX, une consultation pour la fourniture de sapins de Noël artificiels et de décorations diverses pour les écoles de la Commune de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 1 909,89 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0227)

▪ Auprès de la société APAVE CARCASSONNE BATIMENT – Immeuble JEDAC - Boulevard François Xavier FAFEUR – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour une mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) dans le cadre des futurs travaux d'aménagement de la Rue des Augustins à LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 2 400,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0228)

▪ Auprès des entreprises :

- EURL MP CHARPENTE - ZA Le Foulon Nord - 11230 CHALABRE
- CHEVRIN GELI SAS - BP 31353 - ZA Fendeille - 11493 CASTELNAUDARY Cedex

un marché ayant pour objet la réfection de la charpente couverture de la nef de l'Eglise de la Miséricorde à LIMOUX.

LOT - DESIGNATION	MONTANT Exprimés en Euros HT	TITULAIRE
- LOT N° 1 : Charpente – Couverture	117 636,36 €	EURL MP CHARPENTE ZA Le Foulon Nord 11230 CHALABRE
LOT N° 2 : Maçonnerie	50 717,29 €	CHEVRIN GELI SAS BP 31353 ZA Fendeille 11493 CASTELNAUDARY Cedex

(Décision n° 2020-0230)

▪ Auprès de la SAS LABOR HAKO – 90, Avenue de Dreux – BP 14 – 78375 PLAISIR, un marché pour la fourniture et la livraison d'une balayeuse désherbeuse compacte de type CITYMASTER 1250 PLUS (variante N° 1), pour un montant s'élevant à la somme de 62 720,00 Euros Hors Taxes (formation et option relative à un groupe haute pression inclus).

Etant précisé également, que le choix relatif à la fourniture d'une balayeuse électrique n'a pas pu être validé car les crédits budgétaires alloués ne permettaient pas de financer ce type de matériel
(Décision n° 2020-0235)

➤ **J'ai accepté :**

▪ La proposition commerciale établie par la société L'AGENCE by Midimédia dont le siège social est situé Rue du Mas de Grille – 34438 SAINT JEAN DE VEDAS, relative à un plan de partenariat promotionnel pour la Foire au Gras 2020, pour un montant s'élevant à la somme de 1 500,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0210)

- La proposition commerciale établie par la société L'AGENCE by Midimédia, dont le siège social est situé Rue du Mas de Grille – 34438 SAINT JEAN DE VEDAS, relative à un plan de partenariat promotionnel pour la manifestation CARNAVALS DU MONDE 2021, pour un montant s'élevant à la somme de 8 333,40 €uros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0213)
- La proposition commerciale établie par la société GK PROFESSIONAL – 55, Rue J-M JACQUARD – Z.A.E.T de CREIL – 60740 SAINT MAXIMIN, relative à la fourniture et la livraison d'un nouveau kit pistolet à impulsions électrique AXON TASER X26P pour le service de la Police Municipale de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 2 270,50 €uros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0218)
- La proposition financière établie par la SARL CHAUVET TP - Z.I. 21, Avenue de Catalogne – 11300 LIMOUX, pour la démolition de l'immeuble implanté sur la parcelle cadastrée section DD n° 86 sise 26, rue Barberouge à LIMOUX, dans le cadre d'un péril particulièrement grave et imminent, pour un montant s'élevant à la somme de 9 687,00 €uros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0223)
- La proposition financière établie par l'EIRL GONZALEZ Sébastien – ACROBATIC CLEAN – 9, Rue du Chant du Coq – 11000 CARCASSONNE, relative aux travaux de remplacement d'une poutre en chêne massif de la toiture du chœur de l'Eglise Saint Martin de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 22 626,33 €uros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0225)
- Les estimations financières établies par la SARL GARAGE DE CATALOGNE – 51, Avenue de Catalogne - 11300 LIMOUX, Concessionnaire PEUGEOT, pour la remise en état (Réparations mécaniques avec le remplacement des amortisseurs, des triangles suspensions, des pneumatiques, d'un airbag latéral, le réglage des phares, et autres prestations nécessaires ou fournitures y découlant. Réparations de carrosserie avec le remplacement d'une porte, un lustrage des phares, et autres prestations nécessaires ou fournitures y découlant) de la PEUGEOT 3008 immatriculée BJ 918 FD, pour un montant total s'élevant à la somme de 4 377,38 €uros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0229)
- La proposition d'honoraires établie par la Société d'Expertises et d'Accompagnement (S.E.A.) dont le siège social est situé 29, Avenue de la Concorde – 44800 SAINT HERBLAIN, pour une mission de conseil en assurance dans la gestion de sinistre inondation survenu en Janvier 2020 sur le territoire de la Commune de LIMOUX, avec un montant d'honoraires s'élevant à la somme de 25 435,83 €uros Hors Taxes (selon barème « honoraires d'expert »).
(Décision n° 2020-0232)
- De GROUPAMA MEDITERRANEE – Maison de l'Agriculture – Bâtiment 2 – Place Chaptal – 34261 MONTPELLIER Cedex 2, titulaire du lot N° 1 – Dommages aux biens et risques annexes, la somme de 575 711,00 €uros (Cinq cent soixante-quinze mille sept cent onze €uros) au titre de l'indemnité transactionnelle pour solde de tout compte à la suite du sinistre inondation survenu le 21 Janvier 2020 sur le territoire de la Commune de LIMOUX.
(Décision n° 2020-0233)
- La proposition commerciale établie par la SARL CHAUVET TP – Z.I. 21, Avenue de Catalogne – 11300 LIMOUX, pour des travaux complémentaires de remise en état de fossés communaux suite aux inondations de Janvier 2020 et plus précisément au Chemin de Bel Air, pour un montant total s'élevant à la somme de 5 360,00 €uros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0236)

➤ **J'ai acquis :**

▪ Le véhicule RENAULT B70 de type « polybenne » équipé d'un bras hydraulique et de 3 caisses, immatriculé sous le n° EK-631-QM (anciennement n° 4973 QE 11) cédé en 2016 à la Communauté de Communes du Limouxin dont le siège social est situé 2, Place Joseph Alcantara à LIMOUX, suite à la décision de récupérer le matériels logistique et évènementiel mis à disposition par convention à cet Etablissement Public de Coopération Intercommunale, pour un montant s'élevant à la somme de 1 500,00 Euros (en exonération de TVA).

Les frais de carte grise en sus incomberont à la Commune de LIMOUX.

(Décision n° 2020-0224)

➤ **J'ai signé :**

▪ Un avenant N° 3 relatif à une diminution du montant des travaux avec la SAS COLAS Midi-Méditerranée – Agence AUDE Centre de Carcassonne – Z.I. La Bourriette – Rue Edouard Branly – BP 1084 – 11880 CARCASSONNE Cedex 9, dans le cadre de l'aménagement de la Rue Jean JAURES sur la Commune de LIMOUX, pour un montant de – 6 450,00 Euros Hors Taxes, soit un pourcentage d'écart induit par l'avenant N° 3 de – 0,89 %.

(Décision n° 2020-0226)

▪ Un avenant N° 1 relatif à une augmentation et à une révision du prix forfaitaire annuel proposé dans l'offre de base de la SARL « Le Photographe » - 2C, Avenue François Clamens – Villa La Poulido – 11300 LIMOUX, dans le cadre des prestations de conseils, de créations et de développement en matière de communication globale.

Le montant forfaitaire annuel qui était fixé à 14 400,00 Euros Hors Taxes pour la période allant du 1^{er} Juin 2020 jusqu'au 31 Mai 2021 doit être ajusté à la somme de 18 600,00 Euros Hors Taxes soit des prestations en plus-value d'un montant total de + 4 200,00 Euros Hors Taxes pour la période allant du 09 Novembre 2020 jusqu'au 31 Mai 2021.

(Décision n° 2020-0231)

▪ Un avenant au contrat de Services devant intervenir entre la Commune de LIMOUX et la société « IREAD » dont le siège social est situé 78, Allée Jean Jaurès – Le Pré Catelan – Bâtiment F – 31000 TOULOUSE, suite au rachat de la société « GEOSIWEB ».

(Décision n° 2020-0234)

Monsieur le Maire demande à Monsieur Julien RANCOULE du groupe « Rassemblement pour Limoux » de donner lecture de l'Amendement N° 1 déposé ce jour par ce dernier, à savoir :

01. Amendement N° 1 - Article 7 du Règlement intérieur du Conseil Municipal.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Julien RANCOULE - Monsieur Pierre DURAND –
Monsieur José NAVIO

Monsieur le Maire demande à Monsieur Julien RANCOULE du groupe « Rassemblement pour Limoux » de donner lecture de l'Amendement N° 2 déposé ce jour par ce dernier, à savoir :

02. Amendement N° 2 - Article 8 du Règlement intérieur du Conseil Municipal.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Julien RANCOULE - Monsieur Pierre DURAND

Monsieur le Maire demande à Monsieur Julien RANCOULE du groupe « Rassemblement pour Limoux » de donner lecture de l'Amendement N° 1 déposé ce jour par ce dernier, à savoir :

03. Amendement N° 3 – Droit à la Formation des élus.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Julien RANCOULE - Monsieur Pierre DURAND

1. Amendement N° 1 - Article 7 du Règlement intérieur du Conseil Municipal.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Julien RANCOULE

2. Amendement N° 2 - Article 16 du Règlement intérieur du Conseil Municipal.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Julien RANCOULE –
Monsieur Gilbert AUPIN

3. Amendement N° 3 - Article 26 du Règlement intérieur du Conseil Municipal.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Julien RANCOULE

4. Amendement N° 4 - Article 30 du Règlement intérieur du Conseil Municipal.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

5. Amendement N° 5 – Ajout d'un article au Règlement intérieur du Conseil Municipal.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Julien RANCOULE –
Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

6. Règlement Intérieur du Conseil Municipal.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

7. Droit à la formation des élus.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

8. Règlement de fonctionnement de la Commission d'Appel d'Offres.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

9. Création d'une réserve communale de sécurité civile.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Alain SIMON

10. Modification statutaire du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la station d'épuration du limouxin - Transfert de la compétence distribution de l'eau potable.

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Albert NADAL

11. Tarif des stands de restauration dans le cadre de la manifestation « Toques et Clochers 2021 ».

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Gilbert AUPIN

**12. Mécénat populaire de la Fondation du Patrimoine
Restauration de l'Eglise de la Miséricorde**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Gilbert AUPIN

13. Conventions de mise à disposition de véhicules de service.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Maxime BOT

14. Attributions de subventions – Exercice 2021.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33
(Sauf pour l'Association « Théâtre Populaire » 3 Absentions)

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Julien RANCOULE –
Monsieur Pierre BAC

15. Demandes de subventions auprès de l'EUROPE au titre du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), de l'ETAT et de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée dans le cadre de travaux de protection des bâtiments communaux au risque inondation.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

16. Demandes de subventions auprès de l'ETAT, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'OCCITANIE et du Département de l'AUDE, dans le cadre de travaux de restauration et de mise en valeur du Pont Neuf de LIMOUX.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Jean-Pierre TAILHAN –
Monsieur Julien RANCOULE

17. Demandes de subventions auprès de l'ETAT, de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'AUDE, dans le cadre de travaux de rénovation du Gymnase Louis Trémesaygues.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

18. Demandes de subventions auprès de l'ETAT, de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'AUDE, dans le cadre de la création d'un stade d'entraînement à Flassian.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Maxime BOT –
Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

19. Demandes de subventions auprès de l'EUROPE au titre du FEDER, de l'ETAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée dans le cadre du Contrat « Bourg centre » de Limoux pour des travaux de piétonisation de la rue Saint Victor.

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN –
Monsieur Maxime BOT

20. Demandes de subventions auprès de l'EUROPE au titre du FEDER urbain, dans le cadre de l'Approche Territorialisée Intégrée (A.T.I.) du Limouxin, de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée dans le cadre du Contrat « Bourg centre » de Limoux et du Département de l'Aude, pour des travaux d'aménagement d'un bâtiment communal permettant de créer un passage piéton couvert entre la Promenade du Tivoli et la Rue Petiet à LIMOUX.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

21. Demandes de subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'OCCITANIE, de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée, du Département de l'AUDE et de l'Association Sauvegarde de l'Art Français, dans le cadre de travaux de restauration de l'Eglise de la Miséricorde à LIMOUX.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND –
Monsieur Jean-Pierre TAILHAN - Monsieur Julien RANCOULE

22. Demande de subvention auprès de l'ETAT, dans le cadre de l'engagement d'une action préfigurative conduisant à la création d'une microfolie à LIMOUX.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND –
Monsieur David FERNANDEZ - Monsieur Julien RANCOULE

23. Demande de subvention auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée, dans le cadre du financement de la mise en valeur des façades et des devantures commerciales.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

24. Demande de subvention auprès de l'ETAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local, dans le cadre de la création d'une aire de jeux pour enfants.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND –
Monsieur Jean-Pierre TAILHAN - Monsieur Julien RANCOULE – Monsieur Pierre BAC

25. Détermination des participations, au titre du Contrat de Ville, dans le cadre du Fonds d'aide aux projets des jeunes « Contrat d'Aide aux Projets - C.A.P. Jeunes du Limouxin »

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

(3 abstentions en ce qui concerne le choix des représentants de la commune)

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Marie-Ange LARRUY -
Monsieur Julien RANCOULE – Madame Danièle LUQUET-PAGES

**26. Diminution de la vulnérabilité des habitations de particuliers aux inondations.
Modalités financières.**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND –

**27. Conventions Commune de LIMOUX/Associations Sportives, Culturelles et autres
Mise à disposition des installations sportives aux associations.**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Yves GUIRAUD

**28. Convention Commune de LIMOUX/Association Audoise Sociale et Médicale – USSAP
Mise à disposition du complexe sportif « Monté Cristo ».**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Yves GUIRAUD

**29. Avenant n° 1 à la Convention en faveur de la Généralisation de l'Education Artistique et
Culturelle dans la vallée de l'Aude (CGEAC).**

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur David FERNANDEZ –
Monsieur Maxime BOT

**30. Convention Commune de LIMOUX / Association ACTI CITY Information Jeunesse de
l'Aude
BASE ACTI CITY CONNECT**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Yves GUIRAUD

31. Convention Commune de LIMOUX / Association « Centre de Formation Professionnelle du Midi »
Réalisation de travaux dans le cadre de la formation de stagiaires.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

32. Convention Commune de LIMOUX / Association « BATIPOLE EN LIMOUXIN »
Réalisation de Travaux dans le cadre de la formation des stagiaires.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

33. Convention Commune de LIMOUX / ETAT
Création d'un poste d'adulte-relais sur une mission de médiateur urbain.

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Pierre ROUQUAIROL –
Monsieur Julien RANCOULE

34. Contrat Commune de LIMOUX / Association BADOCK Théâtre
Festival NAVA 2021.

VOTE : POUR : 28 – ABSTENTION : 5

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Julien RANCOULE

35. Contrat Commune de LIMOUX / Société AUDITEC
Entretien du site du pylône de Taïch.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

- 36. Convention Commune de LIMOUX /Gendarmerie Nationale.
Service de sécurité à l'occasion de la manifestation « Toques et Clochers 2021 ».**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

- 37. Convention Commune de LIMOUX /Service Départemental d'Incendie et de Secours de
L'AUDE.
Service de sécurité à l'occasion de la manifestation « Toques et Clochers 2021 »**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

Monsieur Pierre ROUQUAIROL quitte la séance.

- 38. Convention Commune de LIMOUX / Délégation Départementale de la Croix Rouge
Française.
Service de sécurité à l'occasion de la manifestation « Toques et Clochers 2021 ».**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 32

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Alain SIMON

Monsieur Pierre ROUQUAIROL réintègre la séance.

- 39. Convention Commune de LIMOUX / Service d'Aide Médicale d'Urgence.
Service de sécurité à l'occasion de la manifestation « Toques et Clochers 2021 ».**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

- 40. Convention Commune de LIMOUX / Conseil Départemental de l'Aude
Réalisation des travaux de la RD 620.**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

41. Convention Commune de LIMOUX / Société BIRDZ France SAS
Installation de répéteurs sur les candélabres publics, nécessaires à la télérelève des compteurs d'eau

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Monsieur Jean-Pierre TAILHAN –
Monsieur Maxime BOT

42. Contrat Commune de LIMOUX / Société E.V.S – Electronique Vidéo Services
Maintenance du système de vidéo protection urbaine

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

43. Contrat Commune de LIMOUX / SAS SECURITAS TECHNOLOGIES
Maintenance préventive pour l'alarme anti-intrusion du Musée PETIET de LIMOUX.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur David FERNANDEZ

44. Convention Commune de LIMOUX / SA ENEDIS.
Servitude de passage d'une ligne électrique souterraine sur les parcelles cadastrées section BN n^{os} 47 et 80.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

45. Convention Commune de LIMOUX / SA ENEDIS.
Servitude de passage d'une ligne électrique souterraine sur la parcelle cadastrée section BV n° 127.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

46. Convention Commune de LIMOUX / SA ENEDIS.

Servitude de passage d'une ligne électrique souterraine sur la parcelle cadastrée section DH n° 88.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

**47. Convention Commune de LIMOUX / Société ECOFINANCE
Accompagnement de la fiscalité locale – Patrimoine immobilier.**

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**48. Convention Commune de LIMOUX / Société ECOFINANCE
Accompagnement de la fiscalité locale – Locaux affectés à l'habitation classée en catégorie insalubre.**

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Julien RANCOULE

**49. Convention Commune de LIMOUX / Société ECOFINANCE
Accompagnement de la fiscalité locale – Locaux affectés aux activités économiques.**

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Julien RANCOULE

**50. Convention Commune de LIMOUX / Société ECOFINANCE
Accompagnement de la fiscalité locale – Locaux affectés à l'habitation piscines privées.**

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Julien RANCOULE –
Monsieur Alain LAPEYRE

- 51. Résiliation Bail Commune de LIMOUX / Groupement Départemental d'Associations d'Aide aux Familles (GDAFF)
Mise à disposition de locaux sis 55 Rue de la Mairie à LIMOUX.**

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

- 52. Bail Commune de LIMOUX / Groupement Départemental d'Associations d'Aide aux Familles (GDAFF)
Mise à disposition d'un local.**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

- 53. Bail Commune de LIMOUX / Société SOGIREST
Mise à disposition de l'Atelier-Relais sis zone d'activité du Razès.**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

- 54. Acquisition de la parcelle cadastrée section AN n° 190.**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

- 55. Acquisition de la parcelle cadastrée section DK n° 34.**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

- 56. Acquisition de la parcelle cadastrée section AC n° 118.**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

57. Acquisition des parcelles cadastrées section DX n° 134 et DY n° 28 et des parcelles cadastrées section DY n°s 23, 24, 25, 57, 59, 61, 95, 96, 97 et 98.

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN –
Monsieur Maxime BOT – Monsieur Julien RANCOULE

58. Cession de la parcelle cadastrée section CY n° 170.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

59. Cession de l'immeuble cadastré section DA n°s 1 et 2.

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

60. Cession de l'immeuble cadastré section DA n°s 85, 87, 88, 89 et 97.

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

61. Déclassement du domaine public du terrain sis Rue Rhin et Danube à LIMOUX et intégration au domaine privé communal.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

62. Dénomination d'une voie

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN –
Monsieur Pierre BAC

63. Acquisition de deux parties de la parcelle cadastrée section BK n° 8.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

Madame Elodie GARCIA quitte la séance.

64. Attribution d'une subvention exceptionnelle au bénéfice de l'Association « Union des Commerçants et Artisans de LIMOUX »

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 32

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

Madame Elodie GARCIA réintègre la séance.

65. Détermination du Taux de Promotion pour Avancements de Grade.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL –
Monsieur Maxime BOT

**66. Règlementation des congés annuels.
Nature et durée des autorisations spéciales d'absence.**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

67. Tableau des Emplois Communaux avec effet du 1^{er} Janvier 2021.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL –
Monsieur Maxime BOT

68. Régime Indemnitare de la Fonction Publique Territoriale.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

69. Contrats d'assurance des risques statutaires.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

**70. Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la Station d'Epuration du Limouxin.
Activité du 2^{ème} semestre 2020.**

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Albert NADAL

**71. Syndicat Audois d'Energies et du Numérique.
Activité du 2^{ème} semestre 2020.**

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Alain LAPEYRE

**72. Communauté de Communes du Limouxin.
Activité du 2^{ème} Semestre 2020.**

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**73. Budget Principal 2020
Inscriptions Budgétaires
Réintégration des résultats du Budget Annexe de l'Atelier Relais CANO et FRANCK.**

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**74. Budget Principal 2020
Inscriptions Budgétaires**

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

75. Autorisation pour Mandatement des factures 2021 dans la limite du quart des crédits inscrits au Budget Principal de l'Exercice 2020.

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**76. Budget Principal 2020
Virements de Crédits**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

77. Annulation de subventions prévues au Budget Primitif Principal 2020.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

78. Budget Primitif Annexe 2021 de l'Atelier-Relais Z.A. du RAZES.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

79. Avenant n° 2 à la Délégation de service public pour la production et la distribution de l'Eau Potable.

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Albert NADAL

80. Budget Primitif Annexe 2021 du Service de Production de l'Eau Potable.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Albert NADAL

81. Tarifs 2021 des Surtaxes sur l'Eau relatives à la production et la distribution de l'Eau Potable.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Albert NADAL

COMITE SECRET :

82. Vente aux Enchères « Toques et Clochers ».

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 23 Heures 45.

Fait en Mairie, LIMOUX le 7 DECEMBRE 2020

LE MAIRE,



Pierre DURAND